



## **ANNEXE 24-2 ANNEE SCOLAIRE 2020-2021**

Directeur (trice)

Division des personnels Bureau des actes collectifs (D.P.E.2)

## **LETTRE D'ENGAGEMENT** POUR UN POSTE DE DIRECTEUR (TRICE) EN « ECOLE BILINGUE » OU EN « CENTRE D'ENSEIGNEMENT CONTINU DE LA LANGUE REGIONALE »

Je soussigné (e) :		
NOM:		
PRENOM:		
<ul> <li>ai pris connaissance du projet d'école concernant l'enseignement de la langue régionale dans les établissements du premier degré des Bouches du Rhône et m'engage à faire fonctionner le projet d'enseignement du <u>Provençal</u> tel qu'il est défini</li> </ul>		
	Fait à :	le,
	Signature :	

A transmettre par courriel à la direction des services départementaux (D.P.E.2) à « ce.dpe13-mouvement@ac-aix-marseille.fr » pour le jeudi 30 avril 2020 délai de rigueur.